

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jeunes Amigos Inc.	Numéro de permis 2019550	Date d'inspection Le 16 septembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Jeunes Amigos Inc.		Numéro de téléphone (506) 377-5437	
Adresse 83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du personnel.	12(2)	23 sept. 2022	
Commentaires : Un membre du personnel n'a pas obtenu une vérification du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables avant son embauche. Cette employée ne pourra pas se présenter sur les lieux lorsque les enfants sont présents avant que cette vérification soit effectuée.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	23 sept. 2022	
Commentaires : Les nom, adresse et numéro de téléphone du médecin ne sont pas indiqués au sein d'un dossier d'enfant. Recommandation que tous les dossiers d'enfants soient révisés afin de s'assurer que toute information nécessaire soit indiquée.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	23 sept. 2022	
Commentaires : Un dossier d'employé ne contient pas une copie de la vérification du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Cette employée ne pourra pas se présenter sur les lieux lorsque les enfants sont présents avant que cette vérification soit effectuée. Une copie de la vérification devra être ajoutée au sein du dossier de l'employé.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	16 sept. 2022	16 sept. 2022
Commentaires : L'inspectrice trouve deux bouteilles de produits nettoyants ainsi qu'une bouteille de chasse-moustique sur une étagère. Tous produits toxiques doivent être barrés sous clé. L'administratrice a placé ceux-ci sous clé immédiatement. La lacune est maintenant conforme.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
46(1) L'exploitant d'un établissement agréé administre un médicament à l'enfant qui y est bénéficiaire de services dans les seuls cas suivants : d) s'il s'agit d'un médicament sur ordonnance, le contenant porte une étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré.	46(1)(d)	23 sept. 2022	
Commentaires : Un médicament sur ordonnance ne porte pas une étiquette indiquant le nom du médecin, les instructions sur son administration et la période pendant laquelle il doit être administré. L'administratrice devra s'assurer que cette information soit apposée sur le contenant du médicament.			

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe les enfants jouer à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que la collation. L'inspectrice observe des enfants jouer avec des legos, faire de la lecture ainsi que faire un bricolage avec des coquillages.

Le ratio fut respecté lors de l'inspection.

original signé par
Sarah MacDougall

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 septembre 2022

Date

original signé par
Ginette Gauvin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 septembre 2022

Date